



**PV de l'Assemblée générale de
l'Association du gîte EL JIRE¹ – sur les chemins de pèlerinage
et de mémoire
le vendredi 3 mai 2024 à 19h30
à la Salle du Tilleul à Montpreveyres**

1. Accueil et bienvenue

Bertrand Quartier souhaite la bienvenue aux personnes présentes, intéressées à un projet en devenir et un projet déjà là. Une quinzaine de personnes se sont excusées, dont Pierre-André Glauser, président de la fondation Via. Vingt-et-une personnes sont présentes en plus du comité.

2. PV de l'Assemblée générale du 5 mai 2023

Le pv a été transmis lors de l'envoi de la convocation. Il est soumis à l'approbation et **adopté à l'unanimité**.

3. Rapport du président et nouvelles de la vie du gîte

Philippe Wasser introduit ce moment en lisant un texte: « Jésus, la marche et nous ». L'aspect spirituel allié à l'effort physique de la marche, définit bien ce que veut être El Jire.

Denise Jaquemet donne des nouvelles de la vie du gîte, en commençant par la statistique des pèlerins. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, 270 pèlerins ont été accueillis (58 de plus que l'année précédente, donc + 28%), dont :

- 101 Suisses
- 116 Allemands
- 22 Autrichiens
- et d'autres nationalités, jusqu'en Corée, USA, Croatie...

La grande majorité prévoient d'aller jusqu'à Genève (94) ou Lausanne (62).

3 marchaient sur le Sentier des Huguenots et un pèlerin sur la Via Francigena (à Rome).

La moyenne « **donativo**² » par pèlerin est de **31.- francs !**

Pour accueillir tous ces pèlerins, toujours une magnifique équipe d'une quinzaine de personnes. Toutefois cette année quatre d'entre eux se mettent de réserve pour cause de santé ou de surcharge. Appel à qui serait intéressé de rejoindre l'équipe !

Quelques extraits du livre d'or sont lus, qui disent bien la chaleur de l'accueil, la beauté du lieu et l'émotion que le cadeau de la pièce de 5.- fr. provoque. Car chaque pèlerin qui dort à El Jire reçoit une pièce de 5.- fr. comme symbole du nom du gîte puisque sur la tranche de ces pièces il est écrit « *Dominus providebit* » en latin, ce qui en hébreu se dit « *El Jire* » et qui signifie « *Dieu pourvoira* ».

Quelques occasions de faire connaître le gîte aux marcheurs de l'Association genevoise des Huguenots ainsi qu'aux pèlerins de l'événement *viajacobi 23* qui ont passé par Montpreveyres et s'y sont arrêtés pour un café-croissant ou pour un pique-nique.

¹ En hébreu : « *Dieu pourvoira* »

² Pas de tarif d'hébergement, mais don libre.

En juin, la RTS est venue filmer l'accueil à El Jire, ce qui a donné une minute au téléjournal de 19h30 !

La petite équipe qui organise les offices à la chapelle s'est constituée en Fraternité El Jire. Deux membres sont de l'Eglise catholique. La Fraternité anime un office tous les premiers mercredis du mois, à 18h30 y compris en hiver, et de juin à septembre, un deuxième office le 3è mercredi. S'il y a des pèlerins au gîte, ils y sont invités, en toute liberté.

Denise a pu terminer son périple sur le Sentier des Huguenots, de Die à Genève, et remercie les deux amies présentes qui l'ont accompagnées durant quelques jours.

Bertrand Quartier remercie tous les actifs-actives autour de El Jire : hospitaliers, commission de construction, membres, donateurs, etc. etc... Grâce au travail, au temps passé, à l'engagement de chacun-e, le projet avance à petits pas. Un remerciement particulier à Bernard Verdon, président de la commission de construction, pour son investissement important et très précieux.

Concernant le projet de construction, le temps passe sans don conséquent pour le moment, mais le budget augmente, en raison de l'augmentation des coûts de construction ! Néanmoins, cette année les travaux vont commencer par le changement du chauffage, qui passera du mazout aux pellets. L'Etat de Vaud prend en charge le coût de cette installation du chauffage. Cela signifie que nous sommes dans les délais que le permis de construire nous imposait pour débiter les travaux.

Pour la recherche de fonds, le temps, la disponibilité et les compétences manquent. De ce fait nous avons engagé l'entreprise spécialisée Fund-it. Les deux personnes qui la gèrent ont envoyé plusieurs dossiers à différentes fondations et associations en début de cette année. La plupart des réponses déjà reçues sont négatives, d'autres sont encore en attente, et une fondation nous a accordé frs 10'000.-. « Dieu pourvoira », on ne sait pas encore par qui et comment !

La Loterie romande a été à nouveau approchée, mais la réponse est à nouveau négative. La Fondation des constructions paroissiales protestantes (FCPP) a choisi de nous accorder un prêt de frs 200'000.- sans intérêt, à rembourser sur 50 ans, mais à certaines conditions. C'est ce qui nous amène à proposer une modification des statuts.

La Lade (Loi cantonale sur l'appui au développement économique) subventionne des nouveaux projets qui offrent un développement économique et touristique. Montpreveyres fait partie de la région de Lausanne ainsi que de la Broye. Nous sommes ainsi en lien avec ces deux organismes locaux. Si le projet est accepté, leur aide est de minimum 10% du montant global du projet. En plus il peut y avoir des bonus de 5% selon les critères auxquels nous pouvons correspondre (minergie, etc), ce qui pourrait faire un maximum de frs 300'000.-.

Bertrand remercie encore une fois toutes celles et ceux qui s'engagent de près et de loin dans ce projet déjà là et en devenir !

4. Comptes 2023 : présentation, rapport des vérificatrices, approbation

Philippe Wasser, comptable, présente et commente les comptes de El Jire.

Dépenses : les « frais construction du gîte » peuvent paraître élevés alors qu'il n'y a rien de concret encore. Toutefois c'est un passage obligé (factures des ingénieurs et autres corps de métier !).

Recettes : il est réjouissant de constater une augmentation des cotisations, des dons ainsi que des recettes d'hébergements.

Bilan : le capital de l'association reste à frs 25'000.- , sorte de matelas pour le fonctionnement du gîte. Un grand merci à tous les donateurs et donatrices.

Suite à une question concernant le chauffage, Bertrand précise que l'Etat de Vaud prend en charge l'installation du chauffage, mais ensuite les frais de chauffage de la partie du gîte seront à la charge du gîte.

Vérification des comptes :

Marianne Maillefer présente le rapport des vérificatrices et propose d'adopter les comptes 2023.

Ces comptes sont acceptés à l'unanimité, avec remerciements à Philippe Wasser, aux vérificatrices, et à l'assemblée pour sa confiance.

5. Élection des vérificateurs-trices et d'un-e suppléant-e

Des 3 vérificatrices, Murielle Favre et Marianne Maillefer se représentent alors que Catherine Jaccard Cloux se retire. Nicole Jeannet se présente pour lui succéder comme suppléante.

M. Maillefer, M. Favre et N. Jeannet **sont élues à l'unanimité**. Merci pour leur engagement.

6. Cotisations annuelles

- Membre individuel : 30.- frs.
- Membres collectifs : 100.- frs

Le comité ne propose pas de changement. Nous espérons plutôt augmenter le nombre de cotisants plutôt que le montant de la cotisation.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

7. Budget 2024 : présentation, approbation

Bertrand Quartier présente le budget, en précisant qu'il vaut mieux être prudent pour les recettes, au contraire des dépenses, ce qui permet d'avoir de bonnes surprises au bout du compte ! Il n'y aura pas de surprises sur le fonctionnement opérationnel du gîte, mais plutôt des différences selon la recherche de fonds effective.

Cette année sera effectivement critique pour la recherche de fonds. Nous préparons un tous-ménages à envoyer dans les communes avoisinantes, jusque dans les hauts de Lausanne. Lorsque nous aurons atteint les 80% de la somme totale, nous pourrons envisager d'engager les travaux.

Nous mettons dans les recettes le prêt de frs 200'000.- pour la construction du gîte.

Question : les banques pourraient-elles aussi nous prêter de l'argent ?

Réponse : non, car nous n'avons pas un projet générateur de recettes.

Question : l'Eglise catholique a-t-elle été sollicitée ?

Réponse : oui, mais elle ne peut s'investir faute de moyens.

Le budget est adopté à l'unanimité.

Bertrand remercie pour la confiance de l'Assemblée. On y va pas à pas, d'année en année !

8. Election du comité et du président

Denise Jaquemet, Philippe Thévoz et Bertrand Quartier comme président sont **réélus à l'unanimité** et applaudissements. Toutefois si quelqu'un d'autre est intéressé à rejoindre le comité, c'est volontiers, même en cours d'année, et la personne peut être élue à l'AG

suivante.

9. Modification des statuts

La FCPP³ aide les paroisses à construire, rénover ou entretenir leurs bâtiments. Comme le gîte El Jire n'émane pas directement d'une paroisse, elle souhaite un renforcement du lien avec la paroisse locale et l'Eglise Réformée, pour justifier auprès de leurs donateurs que le lien est là. C'est ainsi qu'est proposée une modification de nos statuts pour répondre à cette demande.

La paroisse du Jorat est ouverte à cette option, d'ailleurs elle a déjà fait un don de frs 10'000.- à El Jire. La présidente de la paroisse, Claire-Lise Chollet présente, est chaleureusement remerciée. L'Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud (EERV) a également fait un don de frs. 10'000.-.

Art. 13 : ...un membre de droit délégué par la Paroisse du Jorat (EERV).

La paroisse va déléguer un membre pour faire partie du comité, ce qui intensifiera et renforcera le lien entre le gîte et la Paroisse. Le conseil de Paroisse du Jorat vient d'être élu, il entrera en fonction le 1^{er} juillet, c'est à partir de cette date qu'il proposera quelqu'un. Le comité sera alors composé de 4 membres, mais ce n'est pas la même instance (AG) qui élit le membre de la Paroisse.

Question : le comité ne doit-il pas être composé d'un nombre impair ?

Réponse : si nécessaire la voix du président compte double, car ce cas n'est pas statué.

Art 19 : En cas de dissolution...ou collectivité...

Par ex il pourrait s'agir d'une Commune, comme Montpreveyres. Mais pas de précision spécifique de lieu pour garder une ouverture large.

Quelques précisions suite à des questions :

Pour rembourser la FCPP en cas de dissolution de l'association, il s'agit d'abord de rembourser les dettes en cours avec l'actif disponible, puis l'art. 19 de nos statuts s'applique. L'Etat est propriétaire de l'entier du bâtiment, classé en note 1 de la valeur patrimoniale. L'Etat met à disposition cet espace et notre association paie la structure technique et en prend soin.

L'Assemblée valide à l'unanimité l'ensemble des modifications des statuts.

10. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité.

11. Date et lieu de la prochaine assemblée

Vendredi 9 mai 2025, à la Salle du Tilleul à Montpreveyres à 19h30.

A l'issue de l'assemblée François Mottet, membre et hospitalier au gîte El Jire, présente quelques clichés de l'événement de viajacobi23, une marche sur tout le parcours du chemin de Compostelle en Suisse.

La secrétaire :

Denise Jaquemet

³ Fondation des constructions paroissiales protestantes, Lausanne